Décision 19-D-05 du 28 mars 2019

relative à des pratiques mises en oeuvre dans le secteur des taxis à Antibes Juan-les-Pins

Posted on: 28 mars 2019 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie
Dispositif(s)	Injonction Injonction de publication Pratique établie Sanction pécuniaire
Entreprise(s) concernée(s)	GIE Radio taxi Antibes Juan-les-Pins

Lire

le texte intégral

249.18 Ko

le communiqué de presse